

# ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

31 mars 2023

# Responsabilité de la direction

---

La direction de la Banque du Canada (la Banque) est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers intermédiaires résumés conformément aux exigences de la Norme comptable internationale 34, intitulée *Information financière intermédiaire* (IAS 34), ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers intermédiaires résumés exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans le rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers intermédiaires résumés.

À notre connaissance, ces états financiers intermédiaires résumés non audités présentent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie de la Banque à la date et pour les périodes visées dans les états financiers intermédiaires résumés.

Le gouverneur,



Tiff Macklem

Ottawa, Canada  
24 mai 2023

La chef des finances et chef comptable,



Coralia Bulhoes, CPA, CA

## État intermédiaire résumé de la situation financière (non audité)

(En millions de dollars canadiens)

Au	Note	31 mars 2023	31 décembre 2022
<b>Actif</b>			
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	3	14	14
Prêts et créances	3 et 4	4	5
<b>Placements</b>			
Obligations du gouvernement du Canada comptabilisées au coût amorti		101 710	108 750
Obligations du gouvernement du Canada comptabilisées à la juste valeur par le biais du résultat net		218 166	232 357
Obligations hypothécaires du Canada		8 090	8 102
Autres obligations		10 122	9 018
Titres prêtés ou vendus dans le cadre de conventions de rachat		16 333	19 501
Actions de la Banque des Règlements Internationaux (BRI)		488	478
		<b>354 909</b>	<b>378 206</b>
<b>Dérivés – conventions d'indemnisation conclues avec le gouvernement du Canada</b>			
	3 et 4	26 283	31 346
<b>Immobilisations</b>			
Immobilisations corporelles	5	516	522
Immobilisations incorporelles		104	105
Actifs au titre de droits d'utilisation de biens loués		43	44
		<b>663</b>	<b>671</b>
Autres éléments d'actif	6	454	468
<b>Total de l'actif</b>		<b>382 327</b>	<b>410 710</b>
<b>Passif et insuffisance</b>			
Billets de banque en circulation	3	114 691	119 726
<b>Dépôts</b>			
Gouvernement du Canada	3, 4 et 7	38 207	66 845
Membres de Paiements Canada		204 976	196 092
Autres dépôts		10 295	10 396
		<b>253 478</b>	<b>273 333</b>
Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat	3 et 4	15 485	17 396
Autres éléments de passif	3 et 8	305	352
<b>Total du passif</b>		<b>383 959</b>	<b>410 807</b>
Insuffisance	10	(1 632)	(97)
<b>Total du passif et de l'insuffisance</b>		<b>382 327</b>	<b>410 710</b>

Le gouverneur,



Tiff Macklem

La chef des finances et chef comptable,



Coralia Bulhoes, CPA, CA

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)

## État intermédiaire résumé du résultat net et du résultat global (non audité)

Pour la période de trois mois close le 31 mars (en millions de dollars canadiens)

	Note	2023	2022
<b>Produits (pertes) avant les charges d'exploitation</b>			
<b>Produits d'intérêts</b>			
Placements comptabilisés au coût amorti		417	457
Placements comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net		552	593
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente		-	17
		<b>969</b>	<b>1 067</b>
<b>Charges d'intérêts</b>			
Dépôts		(2 166)	(359)
Autres		(153)	(21)
<b>Produits (charges) d'intérêts nets</b>		<b>(1 350)</b>	<b>687</b>
<b>Autres produits</b>		<b>2</b>	<b>3</b>
<b>Total des produits (pertes) avant les charges d'exploitation</b>		<b>(1 348)</b>	<b>690</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Frais de personnel		88	94
Billets de banque – Recherche, production et traitement		3	13
Coûts afférents aux immeubles		8	7
Technologie et télécommunications		28	23
Amortissements		18	19
Autres charges d'exploitation		17	14
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>162</b>	<b>170</b>
<b>Résultat net</b>		<b>(1 510)</b>	<b>520</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>			
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	9	(35)	228
Variation de la juste valeur des actions de la BRI		10	(8)
<b>Total des autres éléments du résultat global</b>		<b>(25)</b>	<b>220</b>
<b>Résultat global</b>		<b>(1 535)</b>	<b>740</b>

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)

## État intermédiaire résumé des variations des capitaux propres (insuffisance) (non audité)

Pour la période de trois mois close le 31 mars (en millions de dollars canadiens)

	Note	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale	Réserve de réévaluation des placements	Réserve pour gains actuariels	Résultats non distribués	Total
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2023</b>		5	-	100	440	444	(1 086)	(97)
<b>Résultat global pour la période</b>								
Résultat net		-	-	-	-	-	(1 510)	(1 510)
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	9	-	-	-	-	(35)	-	(35)
Variation de la juste valeur des actions de la BRI		-	-	-	10	-	-	10
		-	-	-	10	(35)	(1 510)	(1 535)
<b>Excédent destiné au receveur général du Canada</b>		-	-	-	-	-	-	-
<b>Solde au 31 mars 2023</b>		5	-	100	450	409	(2 596)	(1 632)
	Note	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale	Réserve de réévaluation des placements	Réserve pour gains actuariels	Résultats non distribués	Total
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>		5	25	100	435	43	-	608
<b>Résultat global pour la période</b>								
Résultat net		-	-	-	-	-	520	520
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	9	-	-	-	-	228	-	228
Variation de la juste valeur des actions de la BRI		-	-	-	(8)	-	-	(8)
		-	-	-	(8)	228	520	740
<b>Excédent destiné au receveur général du Canada</b>		-	-	-	-	-	(520)	(520)
<b>Solde au 31 mars 2022</b>		5	25	100	427	271	-	828

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)

## Tableau intermédiaire résumé des flux de trésorerie (non audité)

Pour la période de trois mois close le 31 mars (en millions de dollars canadiens)

	2023	2022
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Intérêts reçus	855	1 042
Autres produits reçus	4	5
Intérêts versés	(2 338)	(376)
Paiements destinés aux membres du personnel ou effectués pour leur compte et paiements aux fournisseurs	(194)	(182)
Diminution nette des dépôts	(19 855)	(10 574)
Acquisition de titres achetés dans le cadre de conventions de revente	(11)	(1 994)
Produit de l'arrivée à échéance de titres achetés dans le cadre de conventions de revente	11	9 824
Produits (paiements) nets de titres vendus dans le cadre de conventions de rachat	(1 911)	449
Achats d'obligations du gouvernement du Canada comptabilisées à la juste valeur par le biais du résultat net	-	(8 430)
Produit de l'arrivée à échéance d'obligations du gouvernement du Canada comptabilisées à la juste valeur par le biais du résultat net	20 725	9 450
Produit de l'arrivée à échéance d'autres obligations	326	1 502
Produit de la vente d'autres obligations	-	2
<b>Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation</b>	<b>(2 388)</b>	<b>718</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Bons du Trésor du gouvernement du Canada arrivés à échéance, nets	-	1 492
Achats d'obligations du gouvernement du Canada	-	(3 467)
Produit de l'arrivée à échéance d'obligations du gouvernement du Canada	7 434	4 293
Entrées d'immobilisations corporelles	(5)	(5)
Entrées d'immobilisations incorporelles	(5)	(5)
<b>Entrées de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement</b>	<b>7 424</b>	<b>2 308</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Diminution nette des billets de banque en circulation	(5 035)	(2 418)
Versement de l'excédent au receveur général du Canada	-	(605)
Paiements liés aux obligations locatives	(1)	(1)
<b>Sorties de trésorerie nettes liées aux activités de financement</b>	<b>(5 036)</b>	<b>(3 024)</b>
<b>Augmentation de la trésorerie et des dépôts en monnaies étrangères</b>	<b>-</b>	<b>2</b>
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères au début de la période	14	7
<b>Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères à la fin de la période</b>	<b>14</b>	<b>9</b>

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)

# Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés non audités de la Banque du Canada

---

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2023

## 1. Fonctions de la Banque du Canada

La Banque du Canada (la Banque) est la banque centrale du pays. Il s'agit d'une société constituée en vertu de la *Loi sur la Banque du Canada*, qui appartient en propriété exclusive au ministre des Finances, pour le compte du gouvernement du Canada, et est exonérée d'impôts sur le revenu. La Banque n'offre aucun service bancaire au public.

Le siège de la Banque est situé au 234, rue Wellington, Ottawa (Ontario).

La Banque satisfait aux exigences en matière de présentation de l'information financière de la *Loi sur la Banque du Canada* ainsi que le prescrivent ses statuts administratifs, selon lesquels les états financiers de la Banque doivent être dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus énoncés dans le *Manuel de CPA Canada* des Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada). Selon les indications fournies par CPA Canada et la définition des normes comptables canadiennes pour le secteur public, la Banque est une entreprise publique, et, à ce titre, elle doit respecter les normes s'appliquant aux entreprises ayant une obligation d'information du public. Afin de répondre à cette exigence, la Banque a mis au point des méthodes comptables conformes aux Normes internationales d'information financière (les IFRS).

Selon la *Loi sur la Banque du Canada*, le mandat de la Banque consiste à « favoriser la prospérité économique et financière du Canada ». Les activités et les opérations de la Banque appuient la réalisation de ce mandat et n'ont pas pour objet de générer des revenus ou des profits. Les cinq grandes fonctions de l'institution sont les suivantes :

- **Politique monétaire** : La Banque mène la politique monétaire de façon à préserver la valeur de la monnaie en maintenant l'inflation à un niveau bas, stable et prévisible.
- **Système financier** : La Banque s'emploie à promouvoir la fiabilité, la solidité et l'efficacité des systèmes financiers au Canada et à l'échelle internationale, et effectue des opérations sur les marchés financiers pour atteindre ces objectifs.
- **Gestion financière** : La Banque assure des services de gestion financière pour son propre compte ainsi qu'au nom du gouvernement du Canada et d'autres clients. Elle est l'agent financier du gouvernement et, à ce titre, elle fournit des services de gestion de la trésorerie, gère la dette publique et les réserves de change et prodigue des conseils à ce sujet.
- **Monnaie** : La Banque conçoit, émet et distribue les billets de banque canadiens, supervise le système de distribution de billets et assure un approvisionnement de billets de qualité aisément acceptés et à l'épreuve de la contrefaçon.
- **Supervision des paiements de détail** : La Banque est chargée de superviser les fournisseurs de services de paiement afin de renforcer la confiance à l'égard de la sécurité et de la fiabilité de leurs services tout en protégeant les utilisateurs contre certains risques.

Le volet Administration générale appuie la gestion des ressources humaines, des opérations et des projets stratégiques de la Banque, ainsi que l'intendance des actifs financiers, physiques, informationnels et technologiques de cette dernière.

La Banque est seule habilitée à émettre les billets de banque canadiens, et la valeur nominale de ces billets constitue un élément important du passif de son bilan. Elle investit une partie du produit de l'émission des billets de banque dans des titres du gouvernement du Canada et des Obligations hypothécaires du Canada acquis sur une base non concurrentielle sur le marché primaire. La Banque utilise également une partie de ce produit pour exercer ses responsabilités au regard de ses fonctions Politique monétaire et Système financier. En appui à la politique

monétaire menée pendant la période 2020-2022, la Banque a procédé à des achats d'obligations sur le marché secondaire qui ont été financés par une augmentation des soldes de règlement.

Déduction faite des coûts de production et de distribution des billets, les produits d'intérêts sur les actifs sous-jacents aux billets de banque en circulation constituent ce qu'on appelle les « recettes de seigneurage ». Ces recettes fournissent à la Banque une source stable et constante de financement de ses opérations qui lui permet de remplir son mandat sans avoir à dépendre des crédits publics. Lorsqu'elle obtient un résultat net positif, la Banque effectue un versement au receveur général du Canada conformément aux dispositions de la *Loi sur la Banque du Canada*.

## 2. Référentiel comptable

### Conformité aux Normes internationales d'information financière

Les présents états financiers intermédiaires résumés ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire* (IAS 34), telle qu'elle a été publiée par l'International Accounting Standards Board. Ils ne renferment pas toutes les informations qui doivent être fournies dans les états financiers annuels complets et doivent être lus en se reportant aux états financiers audités de la Banque pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Au besoin, les états financiers intermédiaires résumés comprennent des montants qui ont été établis d'après les estimations éclairées et le jugement de la direction. Les résultats des activités pour la période intermédiaire présentée ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats qui sont attendus pour l'exercice.

Le Comité de la vérification et des finances du Conseil d'administration a approuvé les états financiers intermédiaires résumés le 24 mai 2023.

### Activités d'agent financier et activités de garde

La responsabilité de la gestion opérationnelle des actifs et passifs financiers du gouvernement du Canada est assumée conjointement par la Banque (à titre d'agent financier du gouvernement) et par le ministère des Finances du Canada. En sa qualité d'agent financier, la Banque fournit un soutien transactionnel et administratif au gouvernement du Canada dans certains domaines, conformément aux exigences de l'article 24 de la *Loi sur la Banque du Canada*, mais elle n'assume pas les risques et ne bénéficie pas des avantages associés aux actifs et passifs financiers connexes. Ces actifs, passifs, dépenses et revenus ne figurent pas dans les états financiers intermédiaires résumés de la Banque, sauf les frais engagés par celle-ci pour s'acquitter de son rôle d'agent financier, comme il est indiqué à la note 11.

La Banque offre un service de garde de titres ou d'autres biens à des banques centrales, à des organisations internationales et à d'autres entités liées à une autorité publique. Selon les modalités régissant ce service, la Banque est indemnisée de toute perte. Les actifs et les produits gérés dans le cadre de la prestation de ce service sont exclus des états financiers intermédiaires résumés de la Banque, puisqu'ils ne constituent pas des actifs ou des produits de cette dernière.

### Base d'évaluation

Les états financiers intermédiaires résumés ont été établis selon la méthode du coût historique, sauf pour les éléments suivants :

- les instruments financiers classés (ou désignés) qui sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net
- le placement de la Banque en actions de la Banque des Règlements Internationaux (BRI) qui est désigné et évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
- le passif/actif net au titre des prestations définies des régimes d'avantages du personnel, qui est comptabilisé comme le solde net de la juste valeur des actifs des régimes et de la valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies



## Monnaie fonctionnelle et de présentation

La monnaie fonctionnelle et de présentation de la Banque est le dollar canadien. Sauf indication contraire, les montants inscrits dans les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés de la Banque sont exprimés en millions de dollars canadiens.

## Caractère saisonnier

La valeur totale des billets de banque en circulation fluctue au cours de l'exercice en fonction de la demande saisonnière de billets. Généralement, cette demande atteint un creux au premier trimestre, et des sommets aux deuxième et quatrième trimestres, aux alentours des périodes de vacances. La Banque peut émettre des titres achetés dans le cadre de conventions de revente afin de compenser l'augmentation du passif associé aux billets de banque en circulation pendant les périodes de forte demande saisonnière.

## Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables sur lesquelles s'appuie l'établissement des états financiers intermédiaires résumés sont conformes à celles qui sont exposées dans les états financiers de la Banque pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Certaines méthodes comptables nécessitent la formulation de jugements et d'estimations, parfois pour des questions incertaines. L'apport de changements aux jugements et aux estimations qui ont influé sur l'application des principales méthodes comptables présentées dans les états financiers annuels de la Banque pour 2022 pourrait avoir une incidence importante sur les résultats financiers. Des estimations et des jugements importants servent à l'évaluation des instruments financiers (note 3) et des avantages du personnel (note 9). Aucun changement notable n'a été apporté aux estimations comptables essentielles de la Banque depuis les états financiers annuels de 2022.

### 3. Instruments financiers

Les instruments financiers de la Banque sont classés et ultérieurement évalués comme suit :

Instruments financiers	Classement et évaluation ultérieure	Valeur comptable	Juste valeur
<b>Actifs financiers</b>			
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	Coût amorti	14	*
Prêts et créances	Coût amorti	4	*
<b>Placements</b>			
Obligations du gouvernement du Canada – marché primaire	Coût amorti	101 710	95 508
Obligations du gouvernement du Canada – marché secondaire			
Obligations du gouvernement du Canada	Juste valeur par le biais du résultat net	213 859	213 859
Obligations à rendement réel	Juste valeur par le biais du résultat net	4 307	4 307
		<b>218 166</b>	<b>218 166</b>
Obligations hypothécaires du Canada	Coût amorti	8 090	7 462
<b>Autres obligations</b>			
Obligations provinciales	Juste valeur par le biais du résultat net	10 010	10 010
Obligations de sociétés	Juste valeur par le biais du résultat net	112	112
		<b>10 122</b>	<b>10 122</b>
<b>Titres prêtés ou vendus dans le cadre de conventions de rachat</b>			
Obligations provinciales prêtées	Juste valeur par le biais du résultat net	825	825
Obligations du gouvernement du Canada – marché secondaire	Juste valeur par le biais du résultat net	15 508	15 508
		<b>16 333</b>	<b>16 333</b>
	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Actions de la BRI		488	488
		<b>354 909</b>	<b>348 079</b>
<b>Dérivés – conventions d'indemnisation conclues avec le gouvernement du Canada</b>	Juste valeur par le biais du résultat net	26 283	26 283
<b>Passifs financiers</b>			
Billets de banque en circulation	Valeur nominale	114 691	*
Dépôts	Coût amorti	253 478	*
<b>Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat</b>			
	Coût amorti	15 485	*
<b>Autres passifs financiers</b>	Coût amorti	107	*

\* Avoisine la valeur comptable des instruments, étant donné leur nature ou leur brève échéance

## Hiérarchie des justes valeurs

Les instruments financiers sont classés selon une hiérarchie des justes valeurs qui reflète le poids relatif des données d'entrée utilisées pour réaliser les évaluations :

### Niveau 1

Prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, qui ont cours dans des transactions réelles et régulières réalisées dans des conditions de concurrence normales

### Niveau 2

Données d'entrée autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (p. ex., des prix pour des instruments semblables ou des prix pratiqués sur un marché inactif) ou indirectement (p. ex., des taux d'intérêt ou des écarts de crédit)

### Niveau 3

Données d'entrée non observables pour l'actif ou le passif concerné qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, puisque ces données proviennent de marchés inactifs (p. ex., hypothèses formulées par des participants aux marchés)

La juste valeur d'un instrument financier est censée avoisiner le montant pour lequel l'instrument pourrait être échangé dans le cadre d'une transaction de pleine concurrence entre des parties bien informées et consentantes. La hiérarchie des justes valeurs exige l'utilisation de données de marché observables dans la mesure où de telles données existent. L'instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée d'entrée importante a été prise en compte dans l'évaluation à la juste valeur. Il est possible que des transferts soient effectués entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs en raison de l'évolution de l'activité sur les marchés, ou de la disponibilité des prix cotés sur les marchés ou de données d'entrée observables. La Banque a pour politique d'inscrire les transferts d'actifs et de passifs entre les différents niveaux de la hiérarchie en se servant des justes valeurs enregistrées à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

## Complément d'information

### Hiérarchie des justes valeurs

Le tableau suivant indique les actifs financiers de la Banque comptabilisés à la juste valeur, classés selon la hiérarchie décrite plus haut.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Au 31 mars 2023</b>				
Obligations du gouvernement du Canada – marché secondaire	197 731	16 128	-	213 859
Obligations à rendement réel	3 828	479	-	4 307
Obligations provinciales	6 623	3 387	-	10 010
Obligations de sociétés	-	112	-	112
Titres prêtés ou vendus dans le cadre de conventions de rachat				
Obligations du gouvernement du Canada – marché secondaire	14 972	536	-	15 508
Obligations provinciales	353	472	-	825
Actions de la BRI	-	-	488	488
<b>Total</b>	<b>223 507</b>	<b>21 114</b>	<b>488</b>	<b>245 109</b>

Le tableau suivant compare la juste valeur au 31 décembre 2022.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Au 31 décembre 2022</b>				
Obligations du gouvernement du Canada – marché secondaire	-	228 048	-	228 048
Obligations à rendement réel	-	4 309	-	4 309
Obligations provinciales	-	8 894	-	8 894
Obligations de sociétés	-	124	-	124
Titres prêtés ou vendus dans le cadre de conventions de rachat				
Obligations du gouvernement du Canada – marché secondaire	-	17 239	-	17 239
Obligations provinciales	-	2 078	-	2 078
Actions de la BRI	-	-	478	478
<b>Total</b>	-	<b>260 692</b>	<b>478</b>	<b>261 170</b>

Le tableau ci-dessous indique les transferts effectués entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2023. Les transferts du Niveau 2 au Niveau 1 durant cette période sont survenus en raison de l'augmentation de l'activité sur les marchés.

Pour la période de trois mois close le 31 mars	2023		2022	
	Du Niveau 2 au Niveau 1	Du Niveau 1 au Niveau 2	Du Niveau 2 au Niveau 1	Du Niveau 1 au Niveau 2
Obligations du gouvernement du Canada – marché secondaire	212 704	-	-	2 134
Obligations à rendement réel	3 828	-	714	537
Obligations provinciales	6 975	-	827	5 364
Obligations de sociétés	-	-	2	14
<b>Total</b>	<b>223 507</b>	<b>-</b>	<b>1 543</b>	<b>8 049</b>

#### Dérivés – conventions d'indemnisation conclues avec le gouvernement du Canada

	Actif connexe		Dérivés – conventions d'indemnisation conclues avec le gouvernement du Canada		Dérivés en position d'actif	Dérivés en position de passif
	Coût amorti	Juste valeur	Juste valeur	Juste valeur	Juste valeur	
Obligations du gouvernement du Canada – marché secondaire	259 015	233 674	25 341	25 341	-	
Obligations provinciales	11 773	10 835	938	938	-	
Obligations de sociétés	116	112	4	4	-	
<b>Solde au 31 mars 2023</b>	<b>270 904</b>	<b>244 621</b>	<b>26 283</b>	<b>26 283</b>	<b>-</b>	

Le tableau suivant compare les valeurs au 31 décembre 2022.

	Actif connexe		Dérivés – conventions d'indemnisation conclues avec le gouvernement du Canada	Dérivés en position d'actif	Dérivés en position de passif
	Coût amorti	Juste valeur	Juste valeur	Juste valeur	Juste valeur
Obligations du gouvernement du Canada – marché secondaire	279 783	249 596	30 187	30 187	-
Obligations provinciales	12 126	10 972	1 154	1 154	-
Obligations de sociétés	129	124	5	5	-
<b>Solde au 31 décembre 2022</b>	<b>292 038</b>	<b>260 692</b>	<b>31 346</b>	<b>31 346</b>	<b>-</b>

Pertes (gains) nettes non réalisées sur les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net

Pour la période de trois mois close le 31 mars	2023	2022
Obligations du gouvernement du Canada – marché secondaire	(4 847)	14 122
Obligations provinciales	(215)	563
Obligations de sociétés	(1)	4
Dérivés – conventions d'indemnisation	5 063	(14 689)
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

Les gains et pertes nets non réalisés découlant des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net au cours du trimestre correspondent à la variation de la juste valeur des dérivés indiqués dans le tableau ci-dessus. Aucun gain et aucune perte n'ont été réalisés au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2023 (néant pour la période de trois mois close le 31 mars 2022).

#### Pertes de crédit attendues

La définition et la méthode de calcul des pertes de crédit attendues sont conformes à celles qui sont exposées dans les états financiers de la Banque pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Le modèle relatif aux pertes de crédit attendues, selon IFRS 9, s'applique à tous les actifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net ou des autres éléments du résultat global.

Les instruments d'emprunt de la Banque comptabilisés au coût amorti se composent de titres de dette souveraine du Canada, de titres de dette des provinces pour lesquels le gouvernement du Canada indemnise pleinement la Banque en cas de perte de crédit, et d'instruments entièrement garantis par des actifs ayant une cote équivalant à A- ou une cote supérieure.

Tous les actifs financiers de la Banque pouvant faire l'objet d'un test de dépréciation sont à l'étape 1 et sont considérés comme ayant un faible risque de crédit. Il n'y a eu aucun transfert d'instruments financiers entre les étapes au cours de la période considérée. La Banque n'avait pas inscrit de perte de crédit attendue liée à ces instruments au 31 mars 2023 (néant au 31 décembre 2022), car le montant était jugé négligeable. Par nature, l'estimation des pertes de crédit attendues est soumise à l'incertitude relative à la mesure. La Banque continuera à revoir ses jugements et hypothèses pour déterminer si l'estimation de ces pertes a changé. Aucun montant n'était en souffrance ni déprécié au 31 mars 2023 (néant au 31 décembre 2022).

## 4. Gestion du risque financier

La Banque dispose d'un cadre global de gestion et de contrôle des risques auxquels elle est exposée. Le Conseil de direction institutionnelle supervise la gestion des risques d'entreprise et la mise en œuvre de processus de gestion rigoureux afin de protéger la Banque. Le Conseil d'administration exerce une fonction de surveillance quant à l'efficacité de la gestion des risques par la Banque.

La Banque est exposée au risque associé à ses instruments financiers, y compris le risque de crédit, le risque de marché et le risque de liquidité. Le Bureau des risques financiers suit de près les risques associés à l'état de la situation financière de la Banque et rend compte de ses observations à cet égard. Les paragraphes qui suivent décrivent ces risques et la manière dont la Banque les gère.

## Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de subir une perte en raison du manquement d'une contrepartie ou d'une caution à ses obligations de paiement conformément aux modalités convenues.

La Banque est exposée au risque de crédit par le biais de la trésorerie et des dépôts en monnaies étrangères, des placements, des avances aux membres de Paiements Canada ainsi que de sa participation à des opérations sur le marché sous forme d'achats de titres dans le cadre de conventions de revente et de prêts de titres, le cas échéant. On estime que l'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable de ces éléments. La Banque est également exposée au risque de crédit par le biais de l'exécution des contrats de monnaies étrangères, conformément à ce qui a été publié dans les états financiers annuels de 2022.

### Concentration du risque de crédit

Le portefeuille de placements de la Banque, qui représente 93 % de la valeur comptable du total de son actif (92 % au 31 décembre 2022), présente un faible risque de crédit, puisque les titres détenus sont principalement des engagements directs du gouvernement du Canada ou sont entièrement garantis par ce dernier, qui a une cote AAA auprès de la plupart des agences de notation et n'a jamais manqué à ses obligations.

Les titres achetés par la Banque dans le cadre de conventions de revente sont garantis par des actifs, conformément aux critères d'admissibilité et aux exigences à l'égard des marges de la Banque diffusés dans son site Web. Tous les actifs acceptés en garantie sont soumis à des critères d'admissibilité rigoureux, et la qualité de crédit de ces actifs est assujettie à diverses restrictions fondées sur leur nature, leur échéance et leurs caractéristiques en matière de crédit, y compris leur cote. La Banque surveille régulièrement les positions sur les actifs remis en garantie et exige des contreparties qu'elles lui en remettent d'autres à mesure que le risque augmente.

Au 31 mars 2023, les placements de la Banque comprenaient des titres prêtés ou vendus dans le cadre de conventions de rachat sous la forme d'obligations provinciales prêtées dont la juste valeur marchande s'établissait à 825 millions de dollars (2 078 millions de dollars au 31 décembre 2022). La juste valeur des actifs détenus en garantie totalisait 866 millions de dollars, soit 105 % de la juste valeur des titres prêtés (2 184 millions de dollars au 31 décembre 2022, soit 105 %).

## Risque de marché

Le risque de marché est le risque d'une variation négative de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier attribuable à l'évolution des variables du marché, comme les taux d'intérêt, les taux de change et les prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de taux d'intérêt, le risque de change et l'autre risque de prix.

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt.

L'exposition de la Banque au risque de taux d'intérêt découle des fluctuations des flux de trésorerie futurs d'instruments financiers tels que la trésorerie et les dépôts en monnaies étrangères qu'elle détient et les dépôts que détiennent à la Banque d'autres institutions. Ces instruments sont soumis à des taux d'intérêt variables. La Banque est également exposée à un risque de taux d'intérêt associé aux fluctuations des flux de trésorerie futurs découlant des obligations à rendement réel qu'elle détient, ces flux étant liés à l'inflation. Les autres actifs financiers et passifs financiers de la Banque sont assortis de taux d'intérêt fixes ou ne portent pas intérêt, ce qui est notamment le cas des dépôts du gouvernement du Canada, lesquels ont cessé de porter intérêt le 16 mai 2022.

Le tableau ci-dessous illustre l'incidence d'une augmentation (diminution) de 25 points de base des taux d'intérêt sur les charges d'intérêts à payer sur les dépôts du gouvernement du Canada, les dépôts des membres de Paiements Canada et les autres dépôts ainsi que sur les produits d'intérêts provenant des obligations à rendement réel. Ces incidences correspondent essentiellement à l'ensemble des risques de taux d'intérêt auxquels la Banque est exposée.

Pour la période de trois mois close le 31 mars	2023	2022
Charges d'intérêts sur les dépôts du gouvernement du Canada	41 / (-)	52 / (52)
Charges d'intérêts sur les dépôts des membres de Paiements Canada	118 / (118)	153 / (153)
Charges d'intérêts sur les autres dépôts	6 / (6)	7 / (7)
Produits d'intérêts provenant des obligations à rendement réel	3 / (3)	3 / (3)

### Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères. Le risque de change n'est pas considéré comme important, car la position de change nette de la Banque est peu élevée par rapport à son actif total.

La Banque est exposée au risque de change surtout du fait qu'elle détient des actions de la BRI. Ces actions sont libellées en droits de tirage spéciaux (DTS). Le DTS est l'unité de compte du Fonds monétaire international, et sa valeur est déterminée en fonction d'un panier composé de cinq grandes monnaies, soit l'euro, le dollar américain, la livre sterling, le yen et le renminbi. Les DTS sont convertis à leurs équivalents en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date à laquelle la juste valeur est déterminée.

### Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant des mouvements de taux d'intérêt et de taux de change).

La Banque est exposée à l'autre risque de prix par le biais de sa participation dans la BRI. La juste valeur des actions de la BRI est estimée en fonction de la valeur de l'actif net de la BRI, moins une décote de 30 %. Les variations de la juste valeur de ces actions reflètent donc l'évolution de la valeur de l'actif net de la BRI et des taux de change.

Les titres détenus à la juste valeur par le biais du résultat net exposent la Banque aux variations des prix du marché. Par contre, ces titres peuvent tous faire l'objet d'une indemnisation intégrale si la Banque réalise des pertes par rapport à leur coût amorti. À l'inverse, si la Banque réalise des gains, elle les remet entièrement au gouvernement. Les variations des prix du marché relatives aux instruments désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont compensées par des variations équivalentes de la juste valeur des dérivés. La Banque ne court donc aucun risque de prix net relativement à ces titres.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité désigne le risque de perte si la Banque n'est pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsqu'elles arrivent à échéance. Les passifs payables à vue comprennent les billets de banque en circulation et les dépôts du gouvernement du Canada, le reste des passifs (les dépôts des membres de Paiements Canada, les titres vendus dans le cadre de conventions de rachat et les autres passifs financiers) arrivent à échéance dans un délai de 90 jours.

Les billets de banque en circulation représentent une source de financement stable à long terme pour la Banque. La Banque est la source ultime de liquidités pour le système financier canadien et possède le pouvoir et les capacités opérationnelles de créer en tout temps une quantité illimitée de liquidités en dollars canadiens. Elle exerce ce pouvoir dans le cadre de l'engagement qu'elle a pris de maintenir l'inflation à un niveau bas, stable et prévisible.

Le tableau qui suit présente les résultats d'une analyse des échéances des actifs et passifs financiers de la Banque. Les soldes indiqués ci-après ne correspondent pas à ceux qui figurent dans l'état de la situation financière parce que le tableau rend compte de tous les flux de trésorerie sur une base non actualisée. Lorsque le montant exigible n'est pas fixé, le montant indiqué est déterminé en fonction des conditions existantes à la date de clôture.

Au 31 mars 2023	Payables à vue	Dans les 90 jours	Dans les 4 à 12 mois	Dans 1 à 5 ans	Dans plus de 5 ans	Total
<b>Actifs financiers</b>						
<b>Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères</b>						
	14	-	-	-	-	14
<b>Prêts et créances</b>						
	-	4	-	-	-	4
<b>Placements</b>						
Obligations du gouvernement du Canada comptabilisées au coût amorti						
	-	7 425	13 918	42 589	52 039	115 971
Obligations du gouvernement du Canada comptabilisées à la juste valeur par le biais du résultat net						
	-	17 461	36 781	110 028	110 072	274 342
Obligations à rendement réel						
	-	53	53	1 164	3 793	5 063
Obligations hypothécaires du Canada						
	-	58	1 430	4 856	2 028	8 372
Obligations provinciales						
	-	801	1 112	5 996	4 387	12 296
Obligations de sociétés						
	-	10	52	56	-	118
Actions de la BRI*						
	488	-	-	-	-	488
	<b>502</b>	<b>25 812</b>	<b>53 346</b>	<b>164 689</b>	<b>172 319</b>	<b>416 668</b>
<b>Passifs financiers</b>						
<b>Billets de banque en circulation</b>						
	114 691	-	-	-	-	114 691
<b>Dépôts</b>						
Gouvernement du Canada						
	38 207	-	-	-	-	38 207
Membres de Paiements Canada						
	-	204 976	-	-	-	204 976
Autres dépôts						
	10 295	-	-	-	-	10 295
<b>Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat</b>						
	-	15 485	-	-	-	15 485
<b>Autres passifs financiers</b>						
	-	107	-	-	-	107
	<b>163 193</b>	<b>220 568</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>383 761</b>
<b>Écart de financement net</b>	<b>(162 691)</b>	<b>(194 756)</b>	<b>53 346</b>	<b>164 689</b>	<b>172 319</b>	<b>32 907</b>

\* Le placement de la Banque en actions de la BRI n'a pas d'échéance fixe.

Les flux de trésorerie liés aux conventions d'indemnisation sont réglés chaque mois, après la cession des titres connexes. Les conventions d'indemnisation ne comportent aucun flux de trésorerie si les titres sont détenus jusqu'à l'échéance. Au 31 mars 2023, la Banque ne s'était départie d'aucun titre lié aux conventions d'indemnisation qui n'avait pas été réglé. Par conséquent, aucun flux de trésorerie associé à ces conventions n'est présenté dans le tableau ci-dessus (néant au 31 décembre 2022).



Le tableau suivant compare les échéances au 31 décembre 2022.

Au 31 décembre 2022	Payables à vue	Dans les 90 jours	Dans les 4 à 12 mois	Dans 1 à 5 ans	Dans plus de 5 ans	Total
<b>Actifs financiers</b>						
<b>Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères</b>	14	-	-	-	-	14
<b>Prêts et créances</b>	-	6	-	-	-	6
<b>Placements</b>						
Obligations du gouvernement du Canada comptabilisées au coût amorti	-	7 621	18 220	45 711	52 039	123 591
Obligations du gouvernement du Canada comptabilisées à la juste valeur par le biais du résultat net	-	21 289	46 802	117 467	110 072	295 630
Obligations à rendement réel	-	-	107	1 164	3 807	5 078
Obligations hypothécaires du Canada	-	32	1 464	3 697	3 212	8 405
Obligations provinciales	-	384	1 698	6 165	4 434	12 681
Obligations de sociétés	-	13	44	74	-	131
Actions de la BRI*	478	-	-	-	-	478
	492	29 345	68 335	174 278	173 564	446 014
<b>Passifs financiers</b>						
<b>Billets de banque en circulation</b>	119 726	-	-	-	-	119 726
<b>Dépôts</b>						
Gouvernement du Canada	66 845	-	-	-	-	66 845
Membres de Paiements Canada	-	196 092	-	-	-	196 092
Autres dépôts	10 396	-	-	-	-	10 396
<b>Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat</b>	-	17 396	-	-	-	17 396
<b>Autres passifs financiers</b>	-	154	-	-	-	154
	196 967	213 642	-	-	-	410 609
<b>Écart de financement net</b>	(196 475)	(184 297)	68 335	174 278	173 564	35 405

\* Le placement de la Banque en actions de la BRI n'a pas d'échéance fixe.

## 5. Immobilisations

Les immobilisations comprennent les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles et les actifs au titre de droits d'utilisation de biens loués. Les variations du solde pour la période se résument comme suit :

	Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	Actifs au titre de droits d'utilisation de biens loués	Total
<b>Coût</b>				
<b>Soldes au 31 décembre 2021</b>	<b>814</b>	<b>190</b>	<b>59</b>	<b>1 063</b>
Entrées	37	19	4	60
Sorties	(7)	(4)	-	(11)
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	-	-	-	-
<b>Soldes au 31 décembre 2022</b>	<b>844</b>	<b>205</b>	<b>63</b>	<b>1 112</b>
Entrées	5	5	-	10
Sorties	-	-	-	-
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	-	-	-	-
<b>Soldes au 31 mars 2023</b>	<b>849</b>	<b>210</b>	<b>63</b>	<b>1 122</b>
<b>Cumul des amortissements</b>				
<b>Soldes au 31 décembre 2021</b>	<b>(285)</b>	<b>(78)</b>	<b>(14)</b>	<b>(377)</b>
Charge d'amortissement	(44)	(24)	(5)	(73)
Sorties	7	2	-	9
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	-	-	-	-
<b>Soldes au 31 décembre 2022</b>	<b>(322)</b>	<b>(100)</b>	<b>(19)</b>	<b>(441)</b>
Charge d'amortissement	(11)	(6)	(1)	(18)
Sorties	-	-	-	-
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	-	-	-	-
<b>Soldes au 31 mars 2023</b>	<b>(333)</b>	<b>(106)</b>	<b>(20)</b>	<b>(459)</b>
<b>Valeurs comptables</b>				
<b>Soldes au 31 décembre 2022</b>	<b>522</b>	<b>105</b>	<b>44</b>	<b>671</b>
<b>Soldes au 31 mars 2023</b>	<b>516</b>	<b>104</b>	<b>43</b>	<b>663</b>

Au 31 mars 2023, l'encours total des sommes engagées par la Banque au titre des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles était respectivement de 22 et de 8 millions de dollars (22 et 8 millions de dollars au 31 décembre 2022).

## 6. Autres éléments d'actif

Les autres éléments d'actif comprennent le matériel lié aux billets de banque (le matériel de production, y compris le support d'impression en polymère et l'encre), l'actif net au titre des prestations définies lié au Régime de pension de la Banque du Canada (le Régime de pension), le cas échéant, et tous les autres actifs non financiers, qui consistent principalement en des charges payées d'avance.

### Composition des autres éléments d'actif

Au	Note	31 mars 2023	31 décembre 2022
Matériel lié aux billets de banque		14	14
Actif net au titre des prestations définies	9	397	418
Tous les autres éléments d'actif		43	36
<b>Total des autres éléments d'actif</b>		<b>454</b>	<b>468</b>

## 7. Dépôts

Les dépôts se composent des dépôts du gouvernement du Canada, de ceux des membres de Paiements Canada et des autres dépôts.

Les dépôts du gouvernement du Canada comprennent 18 207 millions de dollars pour les soldes de fonctionnement et 20 000 millions de dollars pour le plan de gestion de la liquidité prudentielle (46 845 millions de dollars et 20 000 millions de dollars, respectivement, au 31 décembre 2022).

Les autres dépôts se composent des dépôts d'institutions des infrastructures de marchés financiers, de banques centrales, d'institutions gouvernementales et d'institutions étrangères officielles ainsi que des soldes non réclamés. Certains des dépôts portent intérêt, selon l'accord conclu entre la Banque et le déposant. Tous les soldes sont payables à vue.

## 8. Autres éléments de passif

Les autres éléments de passif comprennent l'excédent à verser au receveur général du Canada, le cas échéant, le passif net au titre des prestations définies des régimes de pension et des autres régimes d'avantages du personnel, les obligations locatives, les comptes créditeurs, les charges à payer et les provisions.

### Composition des autres éléments de passif

Au	Note	31 mars 2023	31 décembre 2022
Excédent à verser au receveur général du Canada		-	-
Passif net au titre des prestations définies	9		
Régimes de pension		1	4
Autres régimes		151	146
Obligations locatives		46	47
Tous les autres éléments de passif		107	155
<b>Total des autres éléments de passif</b>		<b>305</b>	<b>352</b>

### Excédent à verser au receveur général du Canada

Le tableau suivant présente le rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture au titre de l'excédent à verser au receveur général du Canada, le cas échéant, lequel se fonde sur les exigences de l'article 27 de la *Loi sur la Banque du Canada* et sur l'accord relatif aux sommes à verser au receveur général que la Banque a conclu avec le ministre des Finances.

Pour la période de trois mois close le 31 mars	2023	2022
Excédent à verser au début de la période	-	605
Excédent destiné au receveur général du Canada	-	520
Versement de l'excédent au receveur général du Canada	-	(605)
<b>Excédent à verser à la fin de la période</b>	<b>-</b>	<b>520</b>

## 9. Avantages du personnel

Les variations de l'actif (passif) net au titre des prestations définies pour la période se résument comme suit :

	Régimes de pension (capitalisés)		Autres régimes (non capitalisés)	
	Période de trois		Période de trois	
	mois close le 31 mars 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022	mois close le 31 mars 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Solde d'ouverture au début de la période	414	91	(146)	(203)
Cotisations de la Banque	18	62	-	-
Coût des services rendus au cours de la période	(9)	(78)	(1)	(6)
Produits d'intérêts nets (coût financier net)	5	-	(2)	(6)
Frais d'administration	(1)	(3)	-	-
Versements et transferts de prestations nettes	-	-	2	7
Gains de réévaluation	(31)	342	(4)	62
<b>Solde de clôture à la fin de la période</b>	<b>396</b>	<b>414</b>	<b>(151)</b>	<b>(146)</b>
Actif net au titre des prestations définies	397	418	-	-
Passif net au titre des prestations définies	(1)	(4)	(151)	(146)
<b>Actif (passif) net au titre des prestations définies</b>	<b>396</b>	<b>414</b>	<b>(151)</b>	<b>(146)</b>

Le tableau ci-dessous présente la composition de l'actif net au titre des prestations définies des régimes de pension :

Au	31 mars 2023	31 décembre 2022
Juste valeur des actifs des régimes	2 268	2 215
Obligation au titre des prestations définies	(1 872)	(1 801)
<b>Actif net au titre des prestations définies</b>	<b>396</b>	<b>414</b>

Le tableau ci-dessous présente les charges relatives aux régimes d'avantages du personnel :

Pour la période de trois mois close le 31 mars	2023	2022
Charges		
Régimes de pension	5	19
Autres régimes	3	2
<b>Total des charges au titre des régimes</b>	<b>8</b>	<b>21</b>

Le tableau ci-dessous présente les cotisations aux régimes de pension :

Pour la période de trois mois close le 31 mars	2023	2022
Cotisations		
Cotisations de l'employeur	18	19
Cotisations des employés	8	7
<b>Total des cotisations</b>	<b>26</b>	<b>26</b>

La Banque réévalue ses obligations au titre des prestations définies ainsi que la juste valeur des actifs des régimes pour les périodes intermédiaires. Le taux d'actualisation est déterminé en fonction des obligations de sociétés canadiennes cotées AA dont la durée jusqu'à l'échéance se rapproche de la durée de l'obligation, conformément aux lignes directrices de l'Institut canadien des actuaires. Le passif/actif net au titre des prestations définies est évalué au moyen des taux d'actualisation en vigueur à la fin de la période qui sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

Au	31 mars 2023	31 décembre 2022
Taux d'actualisation		
Régimes de pension	4,90 %	5,10 %
Autres régimes	4,80 – 4,90 %	5,08 %

Durant la période de trois mois close le 31 mars 2023, la Banque a constaté des pertes de réévaluation de 35 millions de dollars (228 millions de dollars de gains de réévaluation pour la période de trois mois close le 31 mars 2022). Ces pertes découlent essentiellement de la baisse du taux d'actualisation servant à calculer la valeur des obligations.

## 10. Insuffisance

La Banque gère son capital en conformité avec la *Loi sur la Banque du Canada*. À la date de clôture, la Banque n'était soumise à aucune autre exigence en matière de capital imposée de l'extérieur.

L'insuffisance des capitaux propres de la Banque se compose des éléments présentés ci-dessous.

Au	31 mars 2023	31 décembre 2022
Capital social	5	5
Réserve légale	-	-
Réserve spéciale	100	100
Réserve de réévaluation des placements	450	440
Réserve pour gains actuariels	409	444
Résultats non distribués	(2 596)	(1 086)
<b>Total de l'insuffisance</b>	<b>(1 632)</b>	<b>(97)</b>

### Capital social

La Banque a un capital autorisé de 5 millions de dollars divisé en 100 000 actions d'une valeur nominale de 50 dollars chacune. Les actions ont été payées intégralement et ont été émises au nom du ministre des Finances, qui les détient pour le compte du gouvernement du Canada.

### Réserve légale

Des prélèvements sur le résultat net de la Banque sont versés à la réserve légale jusqu'à ce que son solde atteigne le montant maximal prévu, soit 25 millions de dollars, conformément à l'exigence de l'article 27 de la *Loi sur la Banque du Canada*. En 2022, la réserve légale a été réduite à néant, ce qui a compensé en partie les pertes nettes enregistrées au cours de l'exercice. Lorsque le fonds de réserve de la Banque est inférieur au capital versé, le tiers de l'excédent constaté des opérations y est affecté, le reliquat étant versé au receveur général. Si le montant du fonds de réserve se situe entre le capital versé et son quintuple, le cinquième de l'excédent est affecté au fonds de réserve, le reliquat étant versé au receveur général.

### Réserve spéciale

La réserve spéciale a été créée en 2007 par suite d'une modification à l'article 27.1 de la *Loi sur la Banque du Canada* visant à permettre à la Banque de compenser les éventuelles pertes de réévaluation non réalisées découlant de variations de la juste valeur de son portefeuille de placements. Une somme initiale de 100 millions de dollars a alors été versée. La réserve spéciale est assujettie à un plafond de 400 millions de dollars.

Le montant détenu dans la réserve spéciale fait régulièrement l'objet d'un examen, à l'aide d'une analyse de la valeur à risque et de simulations de crise fondées sur divers scénarios, et peut être modifié par résolution du Conseil d'administration.

## Réserve de réévaluation des placements

La réserve de réévaluation des placements représente les gains nets non réalisés sur les actifs financiers de la Banque classés et évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, qui sont composés uniquement du placement de la Banque en actions de la BRI.

## Réserve pour gains actuariels

La réserve pour gains actuariels a été créée en 2010 au moment de la transition aux IFRS. Elle sert à accumuler les gains et pertes actuariels nets comptabilisés au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies de la Banque après la transition. La réserve pour gains actuariels avait un solde de 409 millions de dollars au 31 mars 2023 (444 millions de dollars au 31 décembre 2022).

## Résultats non distribués

Le résultat net de la Banque, déduction faite des sommes affectées aux réserves, est considéré comme un excédent constaté et est versé au receveur général du Canada, conformément à l'exigence de l'article 27 de la *Loi sur la Banque du Canada*. L'évolution de l'excédent constaté à verser au receveur général du Canada est décrite à la note 8. Malgré les pertes qu'elle a subies en 2022, la Banque dispose, de par son mandat, de flux de trésorerie suffisants pour poursuivre ses opérations et respecter ses obligations. Au 31 mars 2023, la Banque affichait un solde de résultats non distribués déficitaires de 2 596 millions de dollars (1 086 millions de dollars au 31 décembre 2022).

Selon l'accord relatif aux sommes à verser au receveur général que la Banque a conclu avec le ministre des Finances, la Banque retient sur ces sommes à verser un montant équivalant à toute augmentation des pertes cumulatives nettes non réalisées sur les actifs financiers classés et évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, aux réévaluations non réalisées du passif/actif net au titre des prestations définies sur les régimes à prestations définies et aux autres pertes non réalisées ou hors trésorerie découlant de modifications de normes comptables ou de dispositions légales ou réglementaires. À l'inverse, un montant égal à toute diminution des pertes cumulatives nettes non réalisées hors trésorerie ayant fait l'objet d'une retenue antérieure est ajouté à la somme à verser. Au 31 mars 2023, aucune somme ne restait à verser au receveur général (néant au 31 décembre 2022).

## 11. Parties liées

Est considéré comme une partie liée à la Banque :

- une entité appartenant également au gouvernement du Canada;
- un régime d'avantages postérieurs à l'emploi à l'intention des employés de la Banque;
- une personne comptant parmi les principaux dirigeants de la Banque, notamment un membre du Conseil de direction institutionnelle, du Conseil supérieur de gestion ou du Conseil d'administration, ainsi que sa famille.

### Gouvernement du Canada

La Banque est liée, en propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Pour réaliser ses objectifs en matière de politique monétaire, la Banque maintient une position d'indépendance structurelle et fonctionnelle par rapport au gouvernement du Canada, grâce à sa capacité de financer ses propres activités sans aide de l'extérieur et à ses structures de gestion et de gouvernance.

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des transactions avec des parties liées, et les transactions et soldes significatifs figurent dans les présents états financiers intermédiaires résumés. Ainsi que le permet l'exemption partielle accordée aux entités appartenant en propriété exclusive à une autorité publique, prévue dans la Norme comptable internationale 24 *Information relative aux parties liées* (IAS 24), la Banque n'a pas publié toutes les transactions qu'elle a conclues avec des entités liées à une autorité publique.

La Banque fournit au gouvernement du Canada des services de gestion financière et d'agent financier ainsi que des services bancaires, qui sont prescrits par la *Loi sur la Banque du Canada* et dont les coûts ne sont pas recouverts.

**Régime de pension de la Banque du Canada**

La Banque assure la gestion du Régime de pension, en gère les placements et accomplit les tâches administratives connexes, et elle recouvre les frais associés à ces services.